



Jusqu'au 19 avril 2013

Envoie « BONUS » au 1515 et double ton crédit le week-end

WEEK-END K'DO

Comment gagner : envoi « BONUS » au 1515, avant le vendredi 19 avril à 19h et profite de 1000F de crédit par SMS le week-end du 20 au 21 avril 2013.

Crédit BONUS valable seulement le week-end.

Coût par envoi SMS : 500F

Pour en savoir plus, rendez-vous dans tous les Espaces Telecom ou appelez le 112.



RDV la semaine prochaine pour d'autres surprises !

N°596

du 20
AVRIL
2013

Editorial

Par Koffi SOUZA

TRISTESSE

Le décès par balles, le 15 avril à Dapaong, d'un manifestant âgé de 12 ans, attriste tout le peuple togolais. Toutes les condoléances présentées à la famille ne pourront pas apaiser la tristesse causée par cette mort inutile. L'auteur du coup de feu doit être soumis à la rigueur de la loi. De même que les forces de sécurité doivent être rappelées à l'ordre quant à l'utilisation de la force.

Il faut cependant que chacun s'interroge sur les causes de ce drame. Une grève des professeurs du primaire et du secondaire a été lancée par un syndicat minoritaire. Les élèves sont descendus dans les rues soit spontanément, soit télécommandés par des agitateurs. C'est toujours une lourde responsabilité que de faire descendre des jeunes voire même des gamins dans la rue. D'abord parce que l'on ne doit pas utiliser les élèves comme force de pression en faveur des professeurs. D'autre part parce que l'on ne doit pas exposer des jeunes aux risques d'une manifestation sur la voie publique.

Il faut donc en revenir à la raison : celle d'une négociation entre les professeurs et le gouvernement pour trouver une issue à la crise.

Que chacun lance un appel à la retenue pour que cessent les violences et les destructions.

La politique du chaos est la pire des politiques.



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togoais d'Informations et d'Analyses

P.3 Election des députés à l'Assemblée nationale

L'Exécutif officialise la répartition des 91 sièges à pourvoir

P.7 Partenariat institutionnel

Les factures de la CEET désormais payables à la BTD



Gilbert Bawara, Ministre de l'Administration Territoriale

P.4 Pour l'exploitation du phosphate carbonaté

Balamara Resources Ltd à la recherche d'un nouveau partenaire

P.3 Renforcement de la transparence dans le secteur extractif

Le Togo satisfait à la phase de pays candidat et entame celle de pays conforme à l'ITIE

P.4 2^{ème} mission conjointe de supervision des trois principaux projets du PNIASA

Les faibles résultats réalisés en 2012 font place à un engagement plus franc et à une remobilisation

epiq nation FRIDAY

Promo flash 19 avril !
Bonus 250 F offert pour 250 F de consommation, valable de 00h00 à 23h59.

Moov no limit

etisalat

Pour devenir EPIQ, tape *143*1# (payable à 100F). Tu n'es pas encore Moov? Riche-toi vite une puce Moov !

www.epiqnation.tg



PA-LUNION

www.pa-lunion.com



Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

Election des députés à l'Assemblée nationale

L'Exécutif officialise la répartition des 91 sièges à pourvoir

Pater Late

L'information est contenue dans le communiqué final du conseil des ministres du 10 avril 2013, avec le décret fixant les modalités de répartition des sièges des députés de la prochaine législature. Le territoire togolais est subdivisé en trente (30) circonscriptions électorales. L'UNION a encore fouiné pour découvrir le nombre de sièges revenant à chaque circonscription électorale dans le total des 91 sièges : 10 sièges pour le Grand Lomé, 2 sièges pour l'Avé, 3 sièges pour les Lacs-Bas Mono, 3 sièges pour le Vo, 3 sièges pour le Yoto, 4 sièges pour le Zio, 3 sièges pour l'Amou, 2 sièges pour l'Agou, 2 sièges pour le Danyi, 4 sièges pour l'Ogou-Anié, 3 sièges pour l'Est-Mono, 2 sièges pour le Moyen-Mono, 3 sièges le Kloto-Kpélé, 3 sièges pour le Wawa-Akébou, 3



Gilbert Bawara, Ministre de l'Administration Territoriale

sièges pour le Haho, 3 sièges pour le Blitta, 3 sièges pour le Tchamba, 3 sièges pour le Tchaoudjo, 3 sièges pour le Sotouboua, 2 sièges pour l'Assoli, 3 sièges pour le Bassar, 2 sièges pour la Binah, 3 sièges pour le Dankpen, 2 sièges pour le Doufelgou, 2 sièges pour la Kéran,

3 sièges pour la Kozah, 3 sièges pour le Kpendjal, 3 sièges pour l'Oti, 2 sièges pour le Tandjouaré et 4 sièges pour le Tône-Cinkassé.

Bien évidemment, il faut justifier la clé de répartition. Suivant le ministère de l'Administration territoriale, les principes, modalités

et critères rationnels, objectifs, équitables et transparents ont été déterminants. Ainsi, le passage de 81 à 91 sièges consacre une augmentation significative du nombre des députés et prend en compte les contraintes financières et budgétaires et les éléments objectifs de comparaison liés à la superficie, à la démographie et aux indicateurs socioéconomiques du Togo par rapport aux autres pays de la sous-région. Le découpage électoral est dissocié du découpage administratif, afin de distinguer les préfectures (entités administratives par excellence) des circonscriptions électorales dont le nombre varie en fonction du mode de scrutin et de la nature de celui-ci. Du coup, la création de nouvelles préfectures, qui veut qu'on rapproche l'administration et les services publics des administrés et des populations bénéficiaires, ne doit pas se traduire systématiquement

par l'érection de nouvelles circonscriptions électorales, ni conduire mécaniquement à une augmentation du nombre de députés à l'Assemblée nationale. La commune de Lomé et la préfecture du Golfe sont réunifiées en une unique circonscription électorale du Grand Lomé dotée de 10 sièges, soit 3 sièges de plus par rapport au scrutin législatif de 2007. Afin, dit-on officiellement, de prendre en compte les recommandations de la Mission d'observation de l'Union européenne. Laquelle Mission avait préconisé une augmentation du nombre des sièges pour la commune de Lomé et son hinterland qu'est la préfecture du Golfe. « Cette réunification permet aussi de se conformer au principe de la continuité territoriale en matière de découpage électoral », confie-t-on.

Il est également préservé le nombre de sièges précédemment acquis à chaque circonscription électorale, soit un minimum de 2 sièges par circonscription comme le requiert le scrutin de liste à la proportionnelle, mais avec des corrections et des réajustements

pour prendre en compte les résultats du dernier recensement général de la population et de l'habitat. Ainsi, les circonscriptions de Yoto et d'Amou conservent 3 sièges chacune, et 1 siège supplémentaire est accordé aux circonscriptions d'Ogou-Anié, de Haho et de Zio.

Pour finir, l'exécutif dit avoir pris en compte des facteurs historiques et des exigences liées à l'unité et à la cohésion nationales et à la nécessité d'une représentation adéquate et équitable des populations et des territoires. En conséquence, un critère pondéré axé de manière prépondérante sur la démographie et, accessoirement, sur la superficie de chaque circonscription électorale, respectivement pour 75% et 25%, permet de majorer le facteur démographique et de minorer le facteur géographique. Sur cette base, 1 siège supplémentaire est attribué aux circonscriptions de l'Est-Mono, de Kpendjal, de Tchamba et de Dankpen.

Tout calcul bien fait, l'essentiel des 10 nouveaux sièges est affecté aux régions Maritime et des Plateaux.

Renforcement de la transparence dans le secteur extractif

Le Togo satisfait à la phase de pays candidat et entame celle de pays conforme à l'ITIE

A la date du 18 avril 2013, l'évaluation faite par un validateur indépendant est encourageante. C'est ce qu'a laissé entendre le Premier ministre et Président du Conseil national de supervision de l'ITIE-Togo, Séléagodji Ahoomey-Zunu, animant le débat national sur le processus de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) autour du thème « Transparence et redevabilité aux normes ITIE : la nouvelle politique de gouvernance pour le secteur extractif au Togo ». On apprend qu'à la date d'hier, le Togo aura déposé son dossier de candidature au statut de pays conforme à la suite du rapport du cabinet CAC 75, validateur. Recruté par les parties prenantes du groupe multipartite, ce dernier est chargé d'évaluer la mise en œuvre du processus démarré avec la déclaration du Togo comme pays candidat courant 2010. Le pays (14^{ème} producteur mondial de phosphates) ayant au préalable satisfait aux cinq premières exigences.

Pour promouvoir la transparence dans la gestion de son secteur extractif, le Togo a exprimé son adhésion au processus de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives le 25 juin 2009. La phase d'adhésion s'est achevée le 19 octobre 2010 où il a été déclaré « Pays candidat », devenant ainsi le 33^{ème} pays membre de l'ITIE. Cette décision engage activement le Togo dans la mise en œuvre du processus de l'ITIE devant conduire au statut de Pays conforme. La phase de préparation à la conformité a permis au Togo de publier son premier rapport ITIE le 30 mars 2012, portant sur l'année 2010. Les lacunes relevées ont mis à nu des pratiques peu orthodoxes dans la gouvernance du secteur, d'où la pertinence de l'engagement politique et le

caractère judicieux du choix du Gouvernement à adopter la norme ITIE. La dissémination du second rapport, publié le 22 février 2013, s'est achevée le 28 mars dernier. La conférence-débat de ce 18 avril 2013, qui lance le débat national autour des deux rapports, vise à recueillir les contributions de la société civile à l'amélioration de la gouvernance dans le secteur extractif.

Séléagodji Ahoomey-Zunu l'a rappelé à l'assistance. Le Togo dispose des opportunités minières en exploration et en exploitation sur toute l'étendue de son territoire. Les résultats des travaux de recherche pétrolière ont également décelé les zones favorables à l'exploration pétrolière en offshore, dans les eaux de l'océan atlantique. Ces disponibilités ont suscité l'envie des investisseurs qui opèrent actuellement dans le secteur pétrolier et minier. Son cadastre minier est large, avec environ une quarantaine d'opérateurs regroupant les industries, les petites entreprises, les sociétés d'exploitation artisanale et les sociétés de commercialisation. Les plus grandes sociétés sont ENI en exploration pétrolière ; SNPT, WACEM, POMAR, SCANTOGO Mines, MM Mining en exploitation minière ; TdE, Voltic Togo, Eau Vitale pour la production de l'eau ; Togo Carrière dans l'exploitation des roches concassées ; WAFEX et SOLTRANS en commercialisation de l'or et du diamant.

Au Togo, les Codes (des mines, des hydrocarbures, de l'eau, de l'environnement, etc.) ont fixé les modalités fiscales et de recouvrement des recettes de l'Etat issues de l'exploration ou de l'exploitation des ressources extractives. Les entités qui doivent émettre les factures et celles qui



Séléagodji Ahoomey-Zunu, Président du Conseil national de supervision de l'ITIE-Togo

doivent encaisser les recettes y sont clairement définies. Seulement, pour le contrôle et le suivi des déclarations, les Codes ne disposent pas de textes d'application, si bien que le contrôle des opérations n'est pas fréquent. Ne disposant pas de matériels adéquats pour suivre les opérations sur les sites minières, les entités gouvernementales n'arrivent pas à vérifier les déclarations effectuées par les industries.

Les recettes de l'Etat dans le secteur extractif, elles, sont collectées par les régies financières et les agences perceptrices de l'Etat. Outre les paiements de droits minières, pétroliers ou gaziers, les entreprises sont assignées au paiement de droits communs au niveau des Douanes ou des Impôts, ou au paiement des cotisations sociales à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

Au plan du contrôle des comptes de l'Etat, le principe veut que, régulièrement à la fin de chaque exercice, les comptes des régies

financières et des agences perceptrices de l'Etat soient audités par l'Inspection Générale des Finances (IGF). Les résultats de l'IGF sont reversés à la Cour des comptes qui procède à la vérification des différents comptes de toutes les entités. La Cour des comptes relève les anomalies constatées et formule des recommandations. Et suivant le rapport d'audit général de la Cour des comptes, les entités qui n'ont pas pu justifier les anomalies constatées dans leurs comptes sont contraintes à procéder au redressement de leurs comptes.

Il faut rappeler que, selon le second rapport ITIE, la réconciliation des données ressort que le Gouvernement togolais a reçu des 25 entreprises extractives en exploitation un montant total de 15.582.121.083 francs Cfa sous forme de droits, redevances, impôts et taxes diverses. Les entreprises ont indiqué avoir payé à l'Etat la somme de 15.581.933.383 francs Cfa, soit un écart de 187.700 francs Cfa.



COMMUNIQUE DE LA CEET

Il nous a été donné de constater, au cours de nos récentes analyses statistiques, une nette augmentation du taux de fraudes au compteur par un grand nombre de notre clientèle de particuliers et d'entreprises.

Ces fraudes créent de graves dysfonctionnements sur notre réseau, conduisant à de fréquentes interruptions dans la fourniture de l'énergie électrique.

La Direction Générale de la CEET rappelle à la clientèle que toute tentative de minimiser sa consommation d'électricité est un acte répréhensible dont la conséquence directe à terme est l'augmentation du tarif d'électricité ; si chaque client payait sa consommation d'électricité à sa juste valeur, la CEET arriverait à réduire considérablement les taux de perte et à stabiliser les coûts de l'électricité pour toute la population.

La CEET met en garde tous ces clients indécents qui, par leurs actes, s'exposent à la rigueur de la loi, à une forte pénalité et à une suspension de la fourniture d'énergie électrique à leur point de livraison voire à une rupture de leur contrat d'abonnement avec la CEET.

La Direction Générale de la CEET compte sur le sens civique et la responsabilité citoyenne de chacun pour que de tels actes cessent ; la fiabilisation, la sécurisation et la rationalisation de la fourniture de l'énergie électrique au Togo est à ce prix.

LA DIRECTION GENERALE

D'après les recherches du programme PR-PICA Les récoltes du coton togolais plus exposées aux ravageurs

Jean Afolabi

Des recherches réalisées au cours des années 2007-2010 dans les six pays membres - Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal et Togo - du Programme régional de protection intégrée du cotonnier en Afrique (PR-PICA) démontrent une forte incidence des ravageurs sur la production en absence de protection avec des pertes de récoltes qui varient de 28 à 74% en fonction des pays. Dans ce tableau, le Togo se situe en tête, à 73,8% selon une sybthèse des résultats de recherches diffusés mercredi à la 6ème réunion-bilan du PR-PICA à Lomé. Le coton burkinabé est le moins exposé aux ravageurs, à 28,1% suivi du Mali et de la Côte d'Ivoire avec respectivement 39,9% et 41,8%. Viennent ensuite le Sénégal et le Bénin avec 54,8% et 58,6%.

Quant au programme de protection vulgarisée, ils sont encore d'un bon niveau d'efficacité (86,4% à 93,9%) dans trois pays qui sont le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Mali. Par contre, au Togo, au Sénégal et au Bénin, ils sont d'un niveau d'efficacité moyen, entre 68,3% et 71,9%. Même si cette baisse d'efficacité peut être expliquée en partie par les lessivages de produits du fait des grandes et fréquentes pluies durant les périodes de traitements insecticides, les recherches estiment nécessaire de revoir dans ces derniers pays le programme de protection vulgarisé pour permettre aux producteurs d'atteindre au moins 80% de la protection poussée.

Les études effectuées au Bénin, au Sénégal et au Togo ont montré que les attaques de *Dysdercus* commencent dès l'ouverture de



Une chenille de *Helicoverpa armigera* sur une capsule verte de cotonnier

capsules et se poursuivent jusqu'à la récolte du coton graine. Leur incidence sur le coton récolté peut atteindre 28% de perte de rendement, précise l'étude qui cite le cas du Togo en 2010. Les résultats de ces études confirment qu'une récolte fractionnée en trois périodes distinctes permet d'assurer une bonne production de coton graine par rapport à une seule récolte réalisée après l'ouverture totale des capsules.

D'une manière générale, les études ont montré une stabilité voire une relative régression selon les pays des populations d'*Helicoverpa armigera* qui constituent le ravageur majeur en culture cotonnière. Elles ont également montré une résurgence du ravageur carpophage *Diparopsis watersi* dans l'ensemble des pays, et une forte pression des chenilles endocarpiques *Pectinophora gossypiella* et *Cryptophlebia leucotreta* dans les pays côtiers tels que le Bénin, la

Côte d'Ivoire et le Togo. Ces ravageurs qui effectuent leur cycle de développement à l'intérieur des capsules constituent une préoccupation pour ces pays côtiers. Par contre, dans les pays comme le Mali, le Burkina Faso ou le Sénégal et dans les zones nord des pays côtiers, ce sont les piqueurs-suceurs qui constituent une préoccupation. La pression des chenilles endocarpiques et des piqueurs-suceurs demande une réadaptation des programmes de protection en vigueur pour mieux lutter efficacement contre eux et favoriser une production cotonnière durable et compétitive.

Le PR-PICA est un programme à caractère scientifique et technique qui prend en compte les nouvelles préoccupations en matière de protection intégrée du cotonnier, de gestion de la fertilité des sols et de renforcement des capacités de tous les acteurs des filières coton, notamment les producteurs.

2ème mission conjointe de supervision des trois principaux projets du PNIASA

Les faibles résultats réalisés en 2012 font place à un engagement plus franc et à une remobilisation

Cette nouvelle impression se dégage du communiqué de presse conjoint rendu public à l'annonce de la deuxième mission conjointe de supervision des trois principaux projets soutenant la mise en œuvre de la première phase du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA). Pour la cause, et en accord avec les autorités togolaises, une équipe de la Banque mondiale et du Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA) séjourne à Lomé du 15 au 26 avril 2013. L'objectif général de ladite mission est d'examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre des trois projets – à savoir le Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA), le Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture au Togo (PADAT) et le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest/ Projet Togo (PPAAO-Togo) – depuis la première mission de supervision effectuée en septembre 2012. La mission devra ainsi mesurer les progrès réalisés par rapport aux objectifs retenus, évaluer l'implication des différents partenaires engagés dans la mise en œuvre des trois projets, et évaluer les capacités de mise en œuvre pour proposer des mesures de renforcement de ces capacités, le cas échéant. Des recommandations opérationnelles seront formulées en réponse aux contraintes identifiées, dans le but d'améliorer les performances et la coordination des projets. Plus est, il est prévu l'organisation de visites de terrain ciblées pour échanger avec les équipes de terrain, les partenaires de mise en œuvre et les bénéficiaires directs des projets, en vue de mieux



Christian Berger, Chargé du PNIASA à la Banque mondiale

apprécier leurs perceptions des actions engagées par les projets.

Au lancement officiel de cette seconde mission de supervision, des mots optimistes ont été entendus, en rapport à l'état d'avancement des projets. «L'impression laissée par la faiblesse des résultats réalisés par le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, lors de la première mission, a fait place non seulement à un engagement plus franc du Gouvernement à solutionner les problèmes qui freinaient le démarrage effectif du PNIASA, mais aussi et surtout à la remobilisation de l'ensemble du personnel de notre département, ainsi que des autres départements à imprimer une nouvelle dynamique au programme», a déclaré le Ministre Ouro-Koura Agadazi. Pendant que le Chargé de projet à la Banque mondiale et Chef de file des partenaires techniques et financiers du secteur agricole, Monsieur Christian Berger, indiquait que «le Ministère s'est mobilisé pour produire des résultats depuis le mois de septembre 2012 et les bailleurs de fonds sont là pour appuyer la mise en œuvre des projets dans le but d'accroître davantage les perspectives de succès à court et moyen termes».

Il faut attendre le 26 avril prochain pour y voir clair, se rappelant du triste constat de la Banque mondiale en septembre dernier, huit mois après le lancement du PNIASA. Il était dit que l'Administration ne suivait pas, alors même que les besoins des paysans sont réels, visibles, grandissants et que l'argent du financement est disponible. Et pour preuve, les supports de communications qui ont coûté cher à l'impression dormaient dans les tiroirs du ministère ; les films, sketches, brochures techniques, dépliants informatifs, posters, logo, affiches et émissions radiophoniques déjà enregistrés n'étaient pas valorisés depuis 2011... Ajuste titre, le ministre Ouro Koura Agadazi de l'Agriculture reconnaissait : «oui, les résultats atteints après une année de PNIASA sont en deçà des attentes, et aucune circonstance ne peut expliquer cette baisse de performance». La première mission de Christian Berger avait dû constater qu'aucune action de communication n'avait été

entreprise, notamment en direction des bénéficiaires directs des trois composantes du PNIASA. Ce qui mettait en berne la compréhension du Programme par ses bénéficiaires qui doivent véritablement participer à sa mise en œuvre. Le taux d'exécution financière du Projet d'appui au secteur agricole n'était que de 8,2%. Le tableau des résultats était encore à la phase des références. D'où le retard de presque une année du PASA. La sous-composante «Cultures vivrières» n'avait pas encore connu des activités concrètes, du fait de la lenteur dans la passation des marchés pour l'appui aux entreprises de services et d'organisations de producteurs. Pas d'action de promotion des produits vivriers en 2012, par faute d'organisation suffisante du ministère de l'Agriculture, etc.

Les lignes ont-elles véritablement bien bougé pour une réelle satisfaction de cette seconde mission ? Le pouvoir de Lomé dit déjà oui, lui qui a tenu sa promesse en suscitant de nouveaux organes de gestion à la Fédération nationale des groupements des producteurs du coton (FNGPC).

En rappel, le PNIASA est la déclinaison d'un plan quinquennal national de développement agricole sur la période 2011-2016, d'une valeur de 112,5 millions de dollars US, soit environ 55 milliards de francs Cfa. Le Gouvernement togolais a élaboré trois premiers projets pour l'opérationnaliser : PADAT, PASA et PPAAO-Togo. Ces trois projets sont appuyés techniquement et financièrement par quatre partenaires : la Banque mondiale, le FIDA, la BOAD et la BIDC. Deux fonds mondiaux soutiennent le PNIASA en confiant leurs financements à la Banque mondiale et au FIDA : Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP) et Programme mondial de réponse à la crise alimentaire (GFRP). Le PNIASA du Togo a pour objectif de relancer l'agriculture togolaise et de lui permettre de mieux contribuer à la croissance économique du pays. Conformément à la Déclaration de Maputo (2003), il vise un objectif de croissance agricole d'au moins 6% et marque l'engagement du Togo à allouer au moins 10% de son budget public au secteur agricole.

Pour l'exploitation du phosphate carbonaté

Balamara Resources Ltd à la recherche d'un nouveau partenaire

Balamara Resources Ltd est à la recherche d'un nouveau partenaire clef pour son consortium sur le projet d'exploitation des réserves de 2 milliards de tonnes de phosphates carbonatés au Togo. La major Deepak Fertilizer and Petrochemicals Limited vient de quitter le consortium constitué pour ce projet qui intègre également la production de l'acide phosphorique et des fertilisants, rapporte l'agence Ecofin. «Deepak Fertilizer and Petrochemicals Limited s'est retiré, pour des raisons qui lui sont propres, du consortium des partenaires que Balamara a regroupés dans son offre pour le projet de phosphate au Togo», a annoncé mardi Mike Ralston, directeur général de Balamara Resources, cité par la même source.

La société australienne mène



Carrière de phosphates

actuellement des discussions avec plusieurs majors en vue d'identifier un important nouveau partenaire devant jouer un plus grand rôle au sein du consortium qui couvre la production d'acide et d'autres domaines stratégiques notamment l'enlèvement de la production, les infrastructures et le financement du

projet. La société, qui a soumis janvier dernier son offre finale pour le projet de phosphate carbonaté, est convoquée à une réunion d'importance à Lomé début avril, «alors que les autorités togolaises se préparent à remettre aux sociétés candidates le Document final de consultation des

entreprises», avait rapporté fin mars le magazine spécialisé Miningweekly. La rencontre devrait marquer la fin du processus et le gouvernement togolais pourrait sélectionner la société partenaire pour son projet d'exploitation de ses réserves de phosphate carbonaté doublée de la production de fertilisants.

Balamara Resources considérait la réunion de Lomé comme la dernière étape qui consacrerait l'attribution du projet pour lequel trois sociétés ont déposé leur dossier pour l'écriture du Document de consultation des entreprises. Dans cette lutte, elle avait pris appui sur un consortium de partenaires dont une des plus grandes banques d'investissement au monde et se disait «confiante en sa chance dans le processus de sélection finale».

FOOTBALL/ PRIX MARC VIVIEN FOE

Agassa et Romao parmi les nommés

Très actifs en Ligue 1 française, les togolais Kossi Agassa et Alaixys Romao figurent parmi les candidats au Prix Marc-Vivien Foé décerné depuis quelques années au meilleur joueur africain en Ligue. Un prix qui porte le nom de l'ancien international camerounais, qui a perdu la vie à Lyon lors d'un match de Coupe des Confédérations.

Alors que le championnat de Ligue 1 est entré dans son emballage final avec les 8 dernières journées à disputer et que les cérémonies récompensant les acteurs du football hexagonal se rapprochent aussi, nos confrères de RFI et de France 24 ont dévoilé la liste des candidats encore en lice pour recevoir le prix Marc-Vivien Foé.

Et il y a déjà une certitude : après Gervinho en 2011 et Younes Belhanda en 2012, il y aura bien un nouveau lauréat. Le milieu de terrain international marocain de Montpellier n'ayant pas été retenu dans la liste finale en raison de sa saison en dents de scie, sa succession est donc ouverte. Nicolas Nkoulou et Pierre-Emerick Aubameyang, respectivement 2e et 3e de la saison dernière pourraient donc profiter de cette absence pour grimper sur la plus haute marche du podium.

Pour cette saison, le Togo place deux de ses internationaux dans la liste des 11. Le goal de Reims, Kossi Agassa auteur d'une belle saison jusque-là et le milieu défensif de l'Olympique de Marseille, Alaixys Romao, même si leur chance de décrocher reste infime



à Nicolas Nkoulou ou à Pierre-Emerick Aubameyang.

Pour cela, il faudra convaincre un jury composé de journalistes, chargés d'établir chacun leur podium parmi les candidats retenus. Si l'international gabonais et le défenseur marseillais confirment toutes leurs qualités cette saison, le Tunisien de Bastia, Wahbi Khazri, qui explose véritablement ou encore le Burkinabé Jonathan

Pitroipa, sacré meilleur joueur de la CAN 2013 ne sont pas en reste. Réponse du scrutin dès le mois de mai.

Les candidats

Aymen Abdennour (Tunisie, Toulouse FC), Kossi Agassa (Togo, Stade de Reims) Pierre-Emerick Aubameyang (Gabon, Saint-Etienne), André Ayew (Ghana, Olympique de Marseille), Foued Kadir (Algérie, Valenciennes

et Olympique de Marseille), Wahbi Khazri (Tunisie, Bastia) Saber Khelifa (Tunisie, Evian Thonon Gaillard), Nicolas Nkoulou (Cameroun, Olympique de Marseille), Jonathan Pitroipa (Burkina Faso, Stade Rennais), Alaixys Romao (Togo, FC Lorient et Olympique de Marseille), Alain Traoré (Burkina Faso, FC Lorient).

LIGUE DES CHAMPIONS

Messi devrait être présent contre le Bayern

Forfait le weekend dernier à Saragosse (victoire 3-0), Lionel Messi n'inquiète pas le staff du Barça à une semaine de la grande demi-finale aller de la Ligue des champions contre le Bayern Munich. Les derniers tests de l'Argentin, en phase de reprise après sa blessure à une cuisse, sont très positifs. Carles Puyol pourrait également être opérationnel pour le déplacement en Allemagne.

Pas de course contre la montre cette fois-ci. Touché à une cuisse lors du quart de finale aller de la Ligue des champions contre le PSG, Lionel Messi s'était rétabli de manière express afin de s'asseoir sur le banc de touche du FC Barcelone au retour. Lancé à l'heure de jeu, le meilleur joueur du monde n'a pas attendu 10 minutes pour sauver les siens alors que les Parisiens avaient ouvert le score. Le Bayern Munich devrait ne pas voir la chance d'affronter des Blaugranas avec un demi Lionel Messi (il a joué 90 minutes sur les 2 rencontres).

La lésion au biceps fémoral de la jambe droite n'est plus qu'un lointain souvenir pour la "Pulga". Au moment de tirer les Bavarois pour la double confrontation du dernier carré, le Barça avait annoncé que le joueur était désormais dans une



période de récupération. Il a ainsi été ménagé le weekend dernier pour le déplacement à Saragosse, pour une victoire 3-0 de Cesc Fabregas and co. Mardi soir encore, le staff catalan se voulait on ne peut plus optimiste. La seule incerti-

tude réside désormais sur une participation, brève ou plus soutenue, face à Levante, samedi en Liga, l'idée étant de ne pas relancer le joueur seulement à l'Allianz Arena, trois jours plus tard.

Les médecins du FCB sont dé-

sormais plus préoccupés par la guérison de Carles Puyol. Le vétéran barcelonais pourrait recevoir des soins lui permettant d'être pleinement opérationnel dès le match aller face au Bayern. Opéré du genou droit à la mi-mars, le centenaire en équipe d'Espagne avait été annoncé indisponible pour un mois et demi. Mais "Tarzan" s'est remis sur pied plus rapidement.

Afin de composer sa charnière centrale, Tito Vilanova peut se réjouir d'un probable retour de Carles Puyol puisqu'il sera privé, mardi, de Javier Mascherano, blessé, ainsi qu'Adriano, suspendu (et qui avait évolué dans l'axe au retour face au PSG). Pour contenir Thomas Müller et ses coéquipiers, Gerard Piqué pourrait ainsi compter sur la présence de son fidèle compère depuis 5 ans plutôt que du jeune Marc Bartra.

ANGLETERRE/

Luis Suarez bloqué à Liverpool ?

Luis Suarez jouera-t-il la Ligue des champions la saison prochaine ? Alors que l'attaquant uruguayen s'était dit prêt à envisager un départ en mars dernier vers une équipe du haut du panier européen, Ian Ayre, le manager exécutif de Liverpool, a affirmé que le meilleur buteur de la saison en Premier League avec 22 réalisations n'était pas à vendre. Le Bayern, la Juve et le Real Madrid n'ont cependant certainement pas dit leur dernier mot. Ils auraient tort de le céder aux plus offrants. Luis Suarez, l'attaquant uruguayen de Liverpool, est pourtant fortement courtisé par les plus grosses cylindrées européennes depuis qu'il effectue une saison de rêve avec les Reds. Meilleur buteur du championnat d'Angleterre avec 22 réalisations en 32 rencontres, l'ancien pensionnaire de l'Ajax se permet même cette saison de devancer un joueur du calibre de Robin van Persie, sans parler des Gareth Bale, Michu ou autre Demba Ba qui n'ont pas encore atteint la vingtaine de buts. Essentiel au club de la Mersey sans que celui-ci en profite pour atteindre les cimes du classement de Premier League (7e à 8 points de Chelsea et de la 4e place), l'avant-centre de 26 ans se verrait donc bien rejoindre une formation plus huppée, qui joue la Ligue des champions, quitte à quitter le Royaume-Uni pour l'Allemagne, l'Italie ou l'Espagne. Lors de la dernière trêve internationale, l'avant-centre de la Celeste avait confirmé sa volonté de jouer la C1. "Si d'autres équipes viennent me proposer de jouer plus souvent les compétitions européennes, elles sont les bienvenues", avait-il clamé. Sous contrat jusqu'au 30 juin 2018 avec Liverpool, ce buteur prolifique avait alors alerté le Real Madrid, le Bayern Munich et la Juventus de Turin sur sa situation.

ESPAGNE/

Barça : Song prépare-t-il déjà son départ ?

Rigobert Song, l'oncle d'Alexandre, a jeté un pavé dans la mare en affirmant que son neveu ne se sentait pas bien au FC Barcelone.

Alexandre Song au FC Barcelone, ce n'est pas une franche réussite. Déjà catalogué comme flop de la saison par une partie de la presse catalane, le milieu défensif peine à devenir plus qu'un titulaire occasionnel aux yeux de Tito Vilanova, son entraîneur. Aligné parfois en défense centrale, il n'a démarré que 12 rencontres de Liga cette saison. Et débiter de la sorte avec le FC Barcelone n'incite guère à l'optimisme sur la suite de l'aventure de Song au Barça.

Tout heureux d'avoir rallié le club catalan, l'international camerounais, âgé de 26 ans, commencerait à perdre patience face au peu d'évolution de son cas. C'est son oncle Rigobert Song, qui l'a affirmé à Calciomercato. « Le Barça a placé beaucoup d'argent sur ce transfert, Alex avait beaucoup de grosses équipes sur lui. Jouer en équipe première à Barcelone, il n'y a rien d'évident. Il n'est pas heureux en Espagne. A Arsenal, il avait un rôle sur et en dehors du terrain, là c'est loin d'être le cas et il se sent mal », a-t-il lancé. Une révélation fracassante qui vient mettre un sérieux doute sur l'avenir de l'ancien Gunner.

Au Barça, l'intégration n'est pas toujours facile et peu de joueurs ont réussi à inverser la tendance après des débuts délicats. La seule solution de Song serait-elle le départ ? Il a signé un contrat de 5 ans avec les Blaugrana et sa clause de départ a été fixée à 80 M€. De quoi refroidir les ardeurs de bien des clubs. Arsenal et le PSG sont malgré tout cités comme des destinations possibles si jamais le Barça admettait l'échec de ce transfert.

moovzone
Appelez jusqu'à 7 F la minute selon l'heure et l'endroit.
 no limit

Chez Moov nous savons que plus les tarifs baissent, plus vous êtes contents. C'est pourquoi nous avons créé Moovzone. Désormais vous pouvez profiter de réductions sur vos appels vers moov allant jusqu'à 95% selon l'heure et l'endroit où vous vous trouvez.

Pour afficher le taux de remise sur votre écran de téléphone, activez les paramètres de diffusion cellulaire.

Pour s'inscrire, tapez *106*5#

www.moov.tg
 Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

groupe **etisalat**

TRANSFERT/

Mourinho et le Real, c'est (presque) fini

Jose Mourinho aurait annoncé son départ lors d'un colloque d'entraîneurs amateurs mercredi. Le "Special One" aurait même laissé sous-entendre que sa future destination serait Chelsea. Une information à prendre avec des pincettes, mais qui n'étonne plus grande monde.

Annoncé partant du Real Madrid en fin de saison par tous les médias sportifs, Jose Mourinho s'est toujours refusé à commenter cette information. Pourtant, de nombreuses rumeurs font état d'un départ du "Special One" vers Chelsea la saison prochaine. Et ces dernières auraient été confirmées par l'intéressé lui-même, selon l'émission de

télévision espagnole Punto Pelota. Alors que le Portugais participait à un colloque d'entraîneurs amateurs, il aurait lâché avant de partir : "Venir l'année prochaine sera difficile, je ne serai plus là."

Mais ce n'est pas tout, Mourinho aurait ensuite montré une photo de lui à l'époque où il entraînait Chelsea, comme pour désigner sa fu-

ture destination. Il n'en fallait pas plus pour que la presse espagnole s'enflamme, le quotidien AS faisant notamment état des nombreux allers retours de Mourinho vers Londres durant l'année. S'il est de notoriété publique que Mourinho adore cette ville, les journalistes ibériques y voient surtout des négociations avec les dirigeants londoniens.

REPERES

Encore une victime d'incendie

Le samedi 13 avril 2013, aux environs de 8 heures un atelier de fabrication de fauteuils bourrés ainsi qu'une boutique de produits alimentaires situés en face de la station CAP-ESSO, sont partis en fumé. Les habitants du quartier ont essayé dans un premier temps de maîtriser le feu en vain. Mais l'arrivée des sapeurs pompiers a permis d'arrêter la progression des flammes vers d'autres endroits. Les témoins du drame avancent plusieurs thèses. D'aucuns affirment que l'origine de l'incendie vient d'un fourneau sur lequel les apprentis du tapissier seraient entrain de préparer le petit-déjeuner. Pour d'autres, une tierce personne aurait mis le feu à un dépôt juste derrière le bâtiment abritant l'atelier et la boutique. Les dégâts matériels sont très importants. Heureusement, qu'on n'a pas dénombré de mort d'homme.

La législation sur la sécurité et la santé au travail

Une trentaine de médecins, infirmiers et assistants exerçant dans les sociétés étatiques ont été formés à Lomé sur comment s'approprier la législation sur la sécurité et la santé au travail ainsi que les risques professionnels, les tableaux des maladies professionnelles en vue de leur prise en charge et prévention.

Pour le directeur des prestations Ahadjji Kodjo de la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale (CNSS) "le travail ne doit pas tuer, le travail doit permettre à l'homme de s'épanouir", d'où l'importance de cet atelier organisé en collaboration avec la Direction Générale du Travail et des Lois Sociales (DGTL). Par ailleurs, il explique la faible déclaration des maladies et accidents de travail à la CNSS (de 2000 à 2010, 30 maladies professionnelles contre 6.820 cas d'accidents de travail par l'ignorance et les conditions de la prise en charge. Du 2 au 30 avril, cet atelier est consacré aux risques professionnels de travail et est placé sur le thème "Améliorer la collecte et la déclaration des maladies pour mieux orienter la prévention et la prise en charge". Cette commémoration a commencé le 2 avril passé avec la visite dans les entreprises suivie de la dite formation et la prochaine du Comité de Santé et Sécurité au Travail, CSST.

Le Togo, destination de 148 touristes

Le 8 avril dernier, 148 touristes américains ont choisi la destination Togo pour une escale de 24 heures. Ces touristes ont sillonné la terre de nos aïeux pour connaître ses réalités socioculturelles. Pour le représentant de l'Agence de voyage qui a amené les touristes au Togo : "Ce sont des professeurs et chercheurs qui sont sur ce navire. Ils viennent dans le pays, pour découvrir les valeurs, des richesses culturelles et historiques du pays. Les touristes qui arrivent au Togo font bénéficier tous les secteurs d'activités. Par exemple, les consignataires qui accueillent ce bateau, le groupe folklorique qui les accueille profite, l'agence de voyage, les hôtels, les restaurants en profitent". A leur arrivée, les touristes sont répartis en deux groupes pour visiter la ville de Lomé. ils ont visité l'école publique de Viepé où ils ont distribué des fournitures scolaires aux élèves dudit établissement. Le palais royal de Viepé a été la dernière étape visitée par les touristes. Pour l'un des touristes, "Nous sommes très bien reçus ici, ce chaleureux accueil au port avec la danse du groupe folklorique, nous sommes très contents". Accosté au port autonome de Lomé, le navire transportant les touristes a quitté les eaux togolaises en direction du Ghana dans l'après midi.

6^e édition de la foire artisanale

"Mieux professionnaliser les métiers de l'artisanat togolais", c'est le thème retenu pour la 6^e foire artisanale du Togo officiellement lancée le 05 avril 2013, à Lomé et qui se déroulera du 7 au 18 août 2013 dans la capitale togolaise. "Au cours de cette 6^e édition, un accent particulier sera mis sur les métiers de coiffure et de tresse. Il y aura un salon de démonstration qui sera suivi d'un défilé de coiffure et de tresse pour couronner toute la manifestation", a déclaré Essomandan Gnassingbé, promotrice de FA Togo. A partir du constat selon lequel, les artisans ne mesurent pas la dimension réelle de leur profession, FA Togo veut mettre un accent particulier sur ce domaine afin de changer les mentalités. "Il y aura également un élan de solidarité envers les femmes victimes des marchés de Lomé et de Kara à qui la foire offrira des stands pour promouvoir leurs activités", a-t-elle ajouté.

Sokey Edoth a été connu grâce à l'originalité de sa peinture caractérisée surtout par ses toiles latéritiques et l'utilisation de signes dogons, illustration formelle d'un projet artistique qui tend à prouver par la peinture la réalité d'une écriture africaine, mais aussi la jonction d'un univers profondément africain axé sur un art contemporain très occidental. Cela lui a valu une notoriété sur la scène internationale et fait de lui l'un des artistes togolais et africains les mieux vendus.

Ce qu'on ne savait pas de lui, c'est effectivement ses débuts, son cheminement artistique. Le directeur de la galerie AF l'a incité à exposer ces premiers tableaux réalisés pendant les années 1980, des œuvres de jeunesse sur lesquels l'artiste jetait un regard distancié, détaché, matiné peut-être de peu de considérations. Il s'agit de nus de femmes dégageant suggérant une situation réaliste d'avant ou après des ébats

Arts plastiques

Le nu chez Sokey Edoth

amoureux, de positions lascives, de femmes mises à disposition. Les œuvres expriment la sensualité et surtout la sexualité. Près d'une quinzaine de tableaux matérialisent ces situations du quotidien avec des femmes assez charnues, des jambes assez corpulentes, des poitrines opulentes.

Le nu chez Sokey Edoth, c'est d'abord une ambiance, celle du boudoir, là où, à l'abri du regard indiscret et en toute liberté, le corps s'exprime en entier. Les œuvres ont été réalisées dans les années 1980, en pleine apogée du parti unique RPT et de la dictature militaro-civile, où la morale officielle reste bridée malgré les danses lascives des danseuses de qu'on appelle "l'animation nationale". Il s'agit donc d'une société plus ou moins conservatrice où la sexualité est plus ou moins bridée, et le nu de la femme tabou.

L'artiste prend donc quelque liberté avec cette forme d'hypocrisie sociale, qu'il pourfend quelque peu



en célébrant la beauté du corps de la femme, par la transfiguration de ce qui paraît a priori comme un peu trash!

Cette œuvre de jeunesse mérite qu'on y jette un regard plus

approfondi en faisant une plus grande exposition. Ces tableaux symbolisent la rencontre de l'artiste avec le féminin, ils retracent aussi l'histoire de ses amours, de ses goûts.

Idées

Achille Mbembé : L'Afrique francophone dépend de l'Afrique pour sa survie symbolique

Jamais avare de pensées pertinentes, l'universitaire camerounais Achille Mbembé, l'un des intellectuels africains les plus brillants, inventeur du concept de l'afropolitanisme, vient encore d'égratigner les pays d'Afrique francophone à travers une interview accordée au magazine français *Le Point*. A la question de savoir si l'Afrique anglophone ne dépasse pas son homologue francophone en termes de dépendance vis-à-vis de l'ex-colonisateur, Achille Mbembé a répondu que les francophones cultivent une attitude infantile.

«Les anglophones n'ont pas, à l'égard de l'ex-pays colonisateur, la même attitude infantile que la plupart des francophones cultivent à l'égard de la France. Ils ont, en outre, l'avantage de s'appuyer sur une langue dominante, ressource de poids sur les scènes de la

mondialisation. Les Africains francophones, par contre, ne savent pas faire masse. Ils dépendent presque entièrement de la France pour leur survie symbolique. Or la France, ayant décolonisé sans s'autodécoloniser, peine à échapper à la triple impasse du racisme, du mercantilisme et du paternalisme. Du coup, elle est devenue une souricière pour beaucoup d'intellectuels, d'artistes et de créateurs africains francophones. La France a vécu sur une idée obsolète de l'Afrique, elle est passée à côté des énormes transformations dont cette région du monde a fait l'expérience au cours du dernier quart du XX^e siècle notamment.»

Il a fustigé, de façon théorique, sur le principe, dans des termes assez doux l'intervention militaire française au Mali tout en



reconnaissant que l'Afrique est dans une position de faiblesse puisqu'elle est incapable de se défendre.

«Sur un plan théorique, je suis opposé aux interventions militaires étrangères en Afrique, surtout si elles sont décidées unilatéralement. C'est aux Africains, et à eux seuls, de dire le cours qu'ils veulent imprimer à leur destin. Tout comme les luttes des Africains doivent être définies et menées par les Africains d'abord,

c'est à eux d'abord de régler leurs différends et d'en payer le prix. C'est à cette condition qu'ils seront maîtres et propriétaires d'eux-mêmes, créateurs et ayants droit, et pas des pions dans les schémas des autres. Voilà le principe. Viennent ensuite les implications, et la responsabilité. S'opposer aux interventions militaires étrangères en Afrique signifie que nous nous dotons, à l'échelle continentale, de moyens militaires communs pour régler les cas qui nécessiteraient le recours à la force légitime. Les Africains ne peuvent donc pas applaudir les troupes françaises au Mali sans, dans le même mouvement, reconnaître que l'intervention française consacre leur impuissance et met à nu leur incapacité à s'autodéterminer. Et si, de fait, ils sont incapables de s'autodéterminer, alors pourquoi sont-ils indépendants ? Pourquoi ne pas, simplement, les remettre sous tutelle ?»

Académie de la langue française

Élection d'une huitième académicienne

Le fauteuil n°33 de l'Académie Française était libre depuis plus d'un an depuis le décès de son ancien occupant : Michel Morht. Aujourd'hui 18 avril 2013, les immortels ont voté pour une suppléante parmi dix candidats masculins, Dominique Bona, la huitième femme de l'Académie.

Écrivain de langue française issu d'une famille catalane, Dominique Bona est agrégée de lettres modernes et a travaillé comme journaliste et critique littéraire au Quotidien de Paris et au Figaro

après avoir été assistante à France culture et France Inter. Membre du prix Renaudot depuis 1999, elle le reçut en 1998 pour *Le Manuscrit de Port-Ebène* et ses romans Malika et Gala furent respectivement couronnés par le prix Interallié en 1992, et le Prix Méditerranée en 1994, entre autres distinctions (grande biographe, elle reçoit le Grand Prix de l'Académie française pour Romain Gary, parut au Mercure de France en 1984).

Reste trois fauteuils à pourvoir à l'Académie Française.

Protection

Les artistes outillés sur les produits d'assurance

Mardi dernier à Lomé, une conférence-débats sur les différents produits d'assurance a réuni les artistes. Il s'agit d'amener les artistes "à découvrir ou à mieux connaître les différents produits d'assurance". Des représentants de la société d'assurance NSIA ont participé à cette rencontre.

Organisée par Mme Akofa Agbozouhou, administratrice du centre Ilérama, il a été question à cette rencontre avec les artistes,

"d'informer et d'édifier les artistes et acteurs culturels sur la protection sociale et celle de leurs œuvres et diverses structures".

Les artistes peuvent donc souscrire à des polices d'assurance concernant les cas d'accidents corporels, d'invalidité partielle ou totale, de maladie ou de décès. La sécurité des équipements ont également fait l'objet d'une présentation.



Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue ERIC JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLA G.

Le gardiennage

Un métier à hauts risques

Le problème de l'insécurité est aujourd'hui une préoccupation importante dans nos villes. Lomé, la capitale du Togo ne déroge pas à cette règle. Une situation qui a amené certains à proposer des solutions intermédiaires, au niveau des entreprises privées et des services de l'État. D'où la création de sociétés de gardiennage qui proposent des services adaptés aux besoins des entreprises et des particuliers.

Etonam Sossou

Tous s'accordent à reconnaître que, le métier de gardiennage est un métier à risque élevé comme nous le témoigne un agent d'une société de gardiennage de la place qui a préféré garder l'anonymat. Âgé d'une trentaine d'années, le jeune homme a commencé le métier de gardiennage en 2009, il y a donc exactement quatre ans. Les problèmes rencontrés dans le travail de gardiennage sont selon lui, multiples et multiformes. Du côté des sociétés de gardiennage, il affirme que leur service signe des contrats avec les entreprises ou bien avec des particuliers à un prix avoisinant 70.000 FCFA par personne.

Enfin, « nous nous retrouvons avec une rémunération dérisoire et donc des miettes qui ne dépassent guère 30.000 FCFA. Bref, c'est une exploitation de l'homme par l'homme », a-t-il déploré. Comment peut-on réaliser ses projets dans ces conditions peu reluisantes, se demande-t-il. Pire en cas de vol dans l'entreprise, la concession, et que le gardien s'en est sorti idem, celui-ci est tout de même doigté et on pense bien que qu'il est de connivence avec le voleur. Il est tenu de rembourser ou aller en prison sans aucune défense préalable de la part de son service de gardiennage.

Aussi, il est difficile d'aller en congé. Et quand on l'obtient et bien on perdra très souvent son poste avant les congés. Parlant de la protection sociale, il a dévoilé qu'on leur prélève 1000F par mois pour la Caisse Nationale de Sécurité Sociale. Evoquant le risque auquel



les agents de ce métier sont confrontés, il raconte « qu'un jour vers 2 h00 du matin pendant qu'il était de garde dans un quartier chez un particulier, un voleur a escaladé le mur de la maison voisine. Fort heureusement, dans cette maison il y avait des jeunes hommes qui jouaient à la belotte. Ensemble, nous avons maîtrisé le voleur, puis on l'a amené au commissariat. Un autre problème non moins important dont les agents de service de gardiennage se plaignent est l'incompréhension des visiteurs ou clients surtout au niveau des banques.

Généralement, le responsable de l'agence donne des consignes strictes aux agents de sécurité. « Mais très souvent, certains clients

font la sourde oreille et vont jusqu'à dénigrer et insulter l'agent qui ne fait qu'appliquer à la lettre les consignes données », a-t-il confié. Certains services de gardiennage n'ont même pas un plan de gestion de la carrière parce que selon notre interviewé celui qui a huit ans de travail touche à la fin du mois le même montant que celui qui vient d'être recruté par le service de gardiennage. Il a enfin lancé un appel aux services compétents de l'État pour procéder à un contrôle rigoureux de ces services de gardiennage qui poussent comme des champignons sans se soucier du droit des employés qui travaillent de jour comme de nuit au péril de leur vie.

Des actionnaires de Ecobank Togo en assemblée générale Un total bilan de 290 milliards 431 millions FCFA se dégage au 31 décembre 2012



Les membres du conseil d'administration de Ecobank

En assemblée générale ordinaire ce jeudi à Lomé, les actionnaires de Ecobank, statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2012, déclarent par le truchement de Kossi K. Paass, président du conseil d'administration, « avoir approuvé les états financiers de l'exercice du 31 décembre 2012 avec un total de 290 milliards 431 millions, soit une évolution de 15% par rapport

à 2011 et un résultat net bénéficiaire de 5 milliards 428 millions, soit une progression de 9% par rapport au bénéfice de l'exercice clos au 31 décembre 2011. »

De par ces résultats, Kossi K. Paass estime que Ecobank est actuellement la banque de la place qui réalise une meilleure performance par rapport aux

autres.

Au sortir de cette rencontre, les actionnaires ont exprimé leur satisfaction face aux performances et félicité le conseil d'administration, la direction générale et le personnel de la banque « tout en assurant une excellente qualité de service à la clientèle en vue de réaliser des résultats encore plus performants. »

Partenariat institutionnel

Les factures de la CEET désormais payables à la BTD



Signature du partenariat entre la CEET et la BTD

Dans un partenariat gagnant-gagnant entre la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) et la Banque togolaise de Développement (BTD), partenariat dont la signature est intervenue hier dans la grande salle de conférence de la CEET à Lomé, il ressort que les guichets de la BTD vont aussi servir désormais de lieux de paiement des factures de la CEET pour diverses raisons.

Entres autres raisons: se rapprocher de plus en plus de la clientèle, éviter de longues files d'attente au niveau des guichets de la CEET qui se révèlent parfois très insuffisants, raccourcir les distances aux abonnés de la CEET.

Pour Gnané Djétéli, directeur général de la CEET, « la BTD est l'une des institutions les plus représentatives sur le plan national » d'où l'intérêt de la CEET

et sa clientèle de tirer le maximum de profit. » Il a souhaité également « que d'autres types de partenariats naissent à partir de celui-ci. »

Même discours du côté de Zakari Darousalim, directeur de la BTD qui renchérit en affirmant que « la BTD est la banque nationale la plus solide du Togo et évolue avec un nombre important de clients. »

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1160 DE LOTO BENZ DU 10 AVRIL 2013

C'est un plaisir de vous retrouver ce mercredi 17 avril 2013, pour le tirage N°1161 de Loto Benz.

Comme de coutume, de nombreux gros lots ont été gagnés lors du dernier tirage de Loto Benz. Plusieurs villes de la région des plateaux et de la région maritime, se sont démarquées par les gros lots qui y ont été recensés.

En effet, les points de vente 2106, 2121, 2138 et 2361 basés respectivement à BADOU et AMLAME ont recensé chacun un lot de 500.000F CFA.

A ATAHPAME, nous avons enregistré un lot de 500.000F CFA et un gros lot de 1.250.000F CFA auprès des opérateurs 2028 et 7106.

TABLIGBO n'a pas été en reste avec un lot de 750.000F CFA, gagné sur le point de vente 3930.

Ce sont, un lot de 500.000F CFA et deux lots de 750.000F CFA, qui ont été dénombrés auprès des opérateurs 5763, 6736 et 3119 basés à LOME.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !**

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1161 de LOTO BENZ du mercredi 17 Avril 2013

Numéro de base

16

87

47

39

37